



**- COMMISSION DRESSAGE -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 09 juin 2008**

**Les personnes présentes :** V.Frey, L.Karoutchi, C.Rivière, A.De Roose, D.Legoy, J.C.Cesari, P.Roch, J.Arbousset, F.David, O.Chapuis.

### **1 Formation des juges**

Les tests effectués par Nathalie Pouzol et Stéphanie Blanc ont été réussis.

Un deuxième test doit être réalisé afin de pouvoir procéder à l'habilitation de ces deux candidates juges. Il est prévu d'organiser pour la rentrée 2008 une formation en salle pour les candidats juges.

Les personnes qui ont postulé devront d'ici là accompagner les juges référents autant de fois possible afin d'avancer dans leur cursus de formation.

Des tests pourraient être mis en place sur le concours de Fontblanche.

Un recensement doit également être fait sur les personnes qui ont déjà réalisé dans le passé ce genre de tests.

Il est également demandé que la nomination de juges référents et de directeur de cours soit accélérée pour notre région. Cette demande est à effectuer auprès de Hélène Dubois.

### **2 Championnat PACA**

Les récompenses des épreuves seront à la charge de l'organisateur.

Les récompenses des championnats seront à la charge des CRE.

Un dossier de demande de subvention a été déposé par le CRE Provence au Conseil Régional PACA. La demande est à l'étude.

Les services Communication des conseils Régional et Général seront sollicités pour l'attribution de lots. De nombreux partenaires ont été démarchés par Christine Rivière, avec de nombreux engagements de principe qui vont être officialisés prochainement par un courrier du CRE Provence. Les recettes récoltées couvriront les frais liés à l'animation du championnat, les frais de communication (affiche), les lots, les frais de réception.

Une affiche sera réalisée par Christine Rivière avec l'aide d'Olivier Chapuis afin de proposer la maquette à un imprimeur. Un budget de 200 euros pourrait convenir à l'impression de ces (~200) affiches.

Les logos des partenaires apparaîtront sur ces affiches et ceux-ci seront également conviés à la réception du samedi soir.

Les partenaires pourront enfin bénéficier de la nomination des épreuves.

### **3 Frais jury concours d'Aubignan du 27/04/08 :**

Les organisateurs demandent le remboursement des frais de juges à hauteur de 400 euros, compte tenu du fait que Carpiagne organisait à la même date un concours Pro non établi au prévisionnel et qu'un seul juge de la région a pu se rendre à Aubignan.

La commission décide exceptionnellement de défrayer 150 euros, estimation réalisée sur la base de 4 juges nécessaires à l'organisation d'un concours de 90 partants. Les frais de Valérie Frey, Présidente de jury seront de toutes façons pris en charge directement par la commission.

Il conviendra de rappeler, dans le courrier adressé à l'organisateur, les nouvelles dispositions prises par la commission concernant la programmation des concours et le calendrier prévisionnel 2009, (Cf compte rendu des réunions précédentes) et ce afin qu'il n'y ait plus aucun litige.

#### **4 Subvention concours :**

L'Union Equestre PACA dispose d'un budget de 4 150 euros pour l'aide aux manifestations 2007/2008. La commission dressage doit répartir ce budget selon les clés de répartition les plus opportunes. Compte tenu du fait qu'aucune clé n'avait été établie en début d'exercice, Olivier proposera à l'ensemble des membres une répartition équitable de cette aide entre concours Pro et Amateur de la Région sur cette période.

Pour l'année prochaine, il conviendra d'établir une charte de qualité avec des critères précis d'obtention des aides UE PACA et CRE. Un groupe de travail proposera un document lors de la prochaine réunion.

#### **5 Financements Juniors**

Franck David a été interpellé sur des aides financières possible à destination d'un cavalier junior de la région.

Il est rappelé que le CRE ne finance pas le projet sportif individuel de chacun et faisant partie du choix personnel de chaque cavalier.

Par contre, il convient de rappeler que le CRE et ses commissions doivent aider les organisateurs à pérenniser les concours sur la région, et ainsi proposer des épreuves adaptées au circuit et à la progression de ces cavaliers. L'accès à la pratique et à la compétition en est ainsi favorisé, et ces cavaliers en sont donc indirectement bénéficiaires.

#### **6 Lice du CRE**

La lice du CRE se trouve en partie à Cheval Passion et en partie au CE Le Pilon à Manosque.

Dominique Legoy se charge de récupérer à Avignon la lice, et de l'emmener chez Christine Rivière pour réfection.

Dominique Spilmann avait proposé de transporter la partie qu'elle détenait, elle sera contactée pour la déposer à Fuveau également.

Les frais de réfection seront à la charge du CRE.

Il sera demandé au CE La Sabretache de stocker la lice en bois avec la Chaînette actuellement en service, dans la mesure de leur possibilité.

#### **7 Questions diverses**

Prévoir la date de réunion calendrier mi octobre et la diffuser.

Il n'y a plus de questions diverses, aucun autre point n'est soulevé, la séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion aurait lieu le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 20h00